

Le Journal des Yerrois

SUIVEZ-NOUS 
f   YERRES.FR

ENCORE PLUS DE BIO DANS LES ASSIETTES DES ENFANTS



DES PLACES
SUPPLÉMENTAIRES
EN CRÈCHE



WEEK-END DE FÊTE
À LA PROPRIÉTÉ
CAILLEBOTTE



RETOUR DES SPECTACLES
AU CEC

FORUM

DES ASSOCIATIONS



SAM. 4 SEPT. 10H-18H

**CEC - STADE PIERRE MOLLET
STADE LÉO LAGRANGE**

La Ville et les associations vous donnent rendez-vous samedi 4 septembre pour le traditionnel Forum des Associations.

Il se tiendra cette année au CEC, au stade Pierre Mollet et au stade Léo Lagrange.

Venez rencontrer les associations et faire vos choix d'activités pour la nouvelle saison !

Plus d'informations sur yerres.fr et dans le tract distribué dans les boîtes aux lettres.



Nettoyons la forêt

FORÊT DOMANIALE DE LA GRANGE



SAMEDI 25 SEPTEMBRE 9H > 12H

RENDEZ-VOUS AU PARKING, FACE AU 31 AVENUE GOURGAUD
(La Biche aux Bois) **Service Environnement 01 69 49 77 21**

Une opération *Nettoyons la forêt* est organisée en forêt de la Grange, en partenariat avec les communes de Limeil-Brévannes et Villecresnes.

Sacs, gants, pinces seront fournis aux participants.

YERRES
f @ YERRES.FR

Villecresnes
Limeil-Brévannes

Bonne rentrée à Yerres !



L'été s'achève et, dans notre commune, il aura été particulièrement actif !

Foisonnant quant aux multiples animations gratuites proposées en juillet et août par la Ville : ferme pédagogique, jeux pour enfants, cours de gymnastiques, circuits touristiques, concerts, cinéma en plein air, expositions, guinguettes...

Efficace sur le plan des actions pour notre qualité de vie : des motos ultra bruyantes saisies par notre Police municipale à la belle avancée obtenue en matière de lutte contre les nuisances aériennes puisque suite à notre mobilisation, le gouvernement a renoncé à son funeste projet de Plan d'exposition au bruit de l'aéroport d'Orly. Même si au niveau de la lutte contre les survols, le combat continue.

Entreprenant au niveau des travaux d'amélioration de notre cadre de vie : poursuite des travaux du quartier de la Gare, rénovation du château Budé, lancement de l'aménagement du parc Budé, installation d'un bassin de rétention contre les inondations à l'angle des rues Paul Doumer et Raymond Poincaré, rénovation des voiries au Taillis et ailleurs...

Consciencieux s'agissant de tous les travaux réalisés dans nos bâtiments communaux et nos écoles : rénovation complète des structures modulaires de l'élémentaire des Camaldules, mise en peinture de classes à Victor Hugo et à la maternelle Brossolette, changement de fenêtres à Saint-Exupéry...

En ce mois de septembre, nous poursuivons sur notre lancée, toujours aussi mobilisés à votre service. Les nouveautés sont nombreuses, vous en découvrirez quelques-unes dans ce numéro du Journal des Yerrois, en particulier le développement des produits bio dans les assiettes de nos petits écoliers.

La rentrée est aussi marquée par le lancement de notre nouvelle saison culturelle avec des spectacles de premier plan et la présence de grands artistes au CEC, la préparation d'expositions majeures à venir dans notre espace muséal du Parc Caillebotte, la nouvelle programmation de notre cinéma, la tenue de notre Forum des Associations où j'aurai plaisir à vous retrouver samedi 4 septembre autour de nos remarquables bénévoles associatifs qui vous proposent des activités artistiques, sportives, de loisirs, liées à la solidarité...

Autant d'événements qui démontrent, cette année encore, combien il fait bon vivre à Yerres.

Bonne rentrée à toutes et tous !

Fidèlement à vous.
Olivier Clodong

Olivier Clodong

Maire
Conseiller départemental de l'Essonne

AVIS À NOS LECTEURS

En raison de l'élection présidentielle qui se déroulera les 10 et 24 avril 2022, Nicolas Dupont-Aignan, Député de l'Essonne et conseiller municipal de Yerres, suspend son éditorial jusqu'à ce que le scrutin ait eu lieu, conformément au Code électoral.



CET ÉTÉ, LES TRAVAUX DE VOIRIE ET D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC SE POURSUIVENT DANS TOUTE LA VILLE...

▲ Dans le secteur de l'avenue Pasteur, le mobilier urbain a été posé sur la dernière portion du chantier de rénovation. La signalisation routière et la rénovation du revêtement des trottoirs ont été achevées. Cette étape marque la fin des travaux de voirie de l'avenue Pasteur.



▲ Afin de lutter contre les inondations, un bassin de rétention est aménagé à l'angle des rues Paul Doumer et Raymond Poincaré. Ces travaux, financés par le Syage (Syndicat Mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du Bassin versant Yerres-Seine), ont été décidés conjointement par la Ville et le syndicat mixte. Le chantier se déroule en trois phases. La première a débuté le 2 août par la réalisation d'un réseau d'eau pluviale rue Paul Doumer. Les travaux se poursuivront par la création du bassin de rétention et prendront fin avec le raccordement du bassin sur le réseau de la rue Poincaré.



▲ Les derniers travaux de terrassement sont en cours sur le chantier du quartier de la gare. Le travail de pose des pieux est lui achevé et les équipes poursuivent leurs tâches par l'élaboration des futurs parkings souterrains dont les fondations sont terminées. Deux grues ont été montées sur le chantier avant l'été pour les travaux de levage. Une troisième devait être installée fin août pour les prochaines phases du chantier.



▲ Le chantier de renouvellement des canalisations, mené par l'entreprise Suez, a pris fin au niveau de la rue des Longaines. Les travaux ont été menés en plusieurs étapes, sur un premier tronçon situé entre les rues des Bulottes et du Général Leclerc, puis entre la rue des Bulottes et la rue de la Léthumière.

Ravalement terminé et fenêtres posées au Château Budé

Les échafaudages ont pu être démontés début août sur les façades du bâtiment intérieur. Le ravalement est terminé, toutes les fenêtres ont été posées et cette phase du chantier s'achève par la pose de la quarantaine de garde-corps. Ceux-ci ont été restaurés, si leur état le permettait, ou reproduits à l'identique par un artisan-ferronnier.

Au niveau des toitures, les travaux de couverture sont eux aussi bouclés.

Sur les tours qui donnent sur la rue Marc Sangnier, le travail minutieux de reprise de la façade se poursuit. Les briques d'origine sont restaurées là où leur état de conservation est satisfaisant. Dans le cas contraire, le ravalement est réalisé en « fausses briques » à partir d'un enduit qui rappelle le matériau d'origine.



L'embellissement du parc Budé bien avancé

Le futur parc arboré de 12 000 m² prend forme peu à peu. Un travail de débroussaillage minutieux, respectant les arbres remarquables à préserver, a été mené en juillet et en août. Afin de protéger la faune et la flore et respecter le classement du site en espace naturel sensible (ENS), la gestion des travaux a été étudiée pour être la moins intrusive possible.

Courant août, il a été procédé à l'installation de micro-pieux en vue de la réalisation des fondations du futur belvédère. Cette promenade en bois de plus de 120 m de long offrira un panorama sur le futur parc.

La plupart des cheminements ont été tracés et des travaux de stabilisation des blocs rocheux de la grotte monumentale ont débuté.



ENCORE PLUS DE SERVICES POUR LES ADHÉRENTS.



DE NOUVEAUX AVANTAGES AVEC LA MUTUELLE COMMUNALE

À noter

LE PASS SANITAIRE DÉSORMAIS OBLIGATOIRE

Depuis le 9 août, le pass sanitaire est obligatoire pour les plus de 18 ans dans les cafés et restaurants, les hôpitaux, maisons de retraite et établissements médico-sociaux pour les visiteurs et patients non urgents. Il est aussi exigé dans les transports long trajet en avion, car et train ainsi que lors de rassemblements dans les lieux publics à l'exception des lieux de culte ou mairies. Avant cette date, il était déjà imposé pour accéder aux salles de spectacles, cinémas, théâtres, piscines, musées ou encore aux parcs d'attraction. Le pass sanitaire est délivré aux personnes bénéficiant d'un schéma vaccinal complet, d'un test négatif de moins de 72 heures ou d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois. Ce pass sera obligatoire pour les 12-17 ans dès le 30 septembre.

 **Plus d'informations :**
gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire

Lancée par la Ville en 2017, la Mutuelle communale permet au plus grand nombre de bénéficier d'une couverture santé complète sans conditions d'âge ni de revenus.

Cette mutuelle est ouverte à tous et pas seulement aux agents de la Ville. Ni frais de dossier ni questionnaire d'adhésion ne sont demandés aux nouveaux sociétaires.

Un euro reversé à une association solidaire

Enfin, pour chaque adhésion, un euro est reversé à l'association « Un sourire

un espoir pour la vie », présidée par l'ancien gardien de but de football Pascal Olmeta. Cette association œuvre pour le bien-être des enfants hospitalisés et de leurs familles.

Depuis septembre dernier, cette complémentaire santé s'est enrichie de nouveaux avantages :

- Remboursement de la licence sportive à hauteur de 40 euros.
- Téléconsultation (sept jours sur sept et 24h sur 24) prise en charge par la mutuelle pour tous les niveaux de garantie.
- Une plateforme vie sociale, destinée

à accompagner les adhérents dans les questions de la vie quotidienne (vie de famille, conciliation vie familiale-vie professionnelle, santé, bien-être).

- Disponible avec abonnement supplémentaire : téléphonie et téléassistance mobile sociale et solidaire. Service de conciergerie dédié à partir de 55 ans disponible 24h sur 24 pour rompre l'isolement.

 **Cabinet Lunel**
79, rue Charles de Gaulle
 **01 69 83 33 30**
 **cabinetlunel@hotmail.fr**

UN CENTRE DE SOINS DENTAIRES OUVRE EN CENTRE-VILLE

Depuis le 6 août, un nouveau cabinet dentaire a ouvert ses portes sur la commune. Le groupe Denteka, qui gère déjà une vingtaine de centres dentaires sur Paris et sa région, a installé sa nouvelle structure à Yerres au 62, rue Charles de Gaulle, dans les anciens locaux du magasin d'électroménager Papinaud.

Cinq salles de soin, une salle radio et un bloc opératoire

Ce cabinet dentaire comprend cinq salles de soins, une salle de radiographie où il est possible d'effectuer des clichés panoramiques et

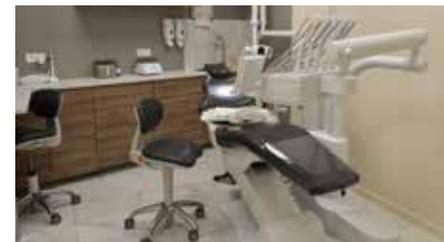
des scanners, ainsi qu'un bloc opératoire. Sur place, les praticiens ont donc la possibilité d'effectuer des poses d'implants, des greffes osseuses ou de réaliser des extractions complexes.

« Cela évite aux patients une prise de rendez-vous dans un centre de radio avant leurs soins. Tout peut être réalisé sur place », indique la directrice du centre.

« Nous avons particulièrement mis l'accent sur le recrutement de nos praticiens, et du personnel pour former une équipe compétente avec de véritables valeurs humaines pour obtenir l'entière satisfaction de nos

patients », poursuit-elle.

La prise de rendez-vous est possible via le site Doctolib, par téléphone ou directement sur place auprès du secrétariat.



 **Cabinet dentaire Denteka**
62, rue Charles de Gaulle
 **01 86 70 19 19**  **doctolib.fr**
Ouvert du lundi au vendredi (9h-19h) et le samedi (9h-14h)



**DIX NOUVEAUX
BERCEAUX RÉSERVÉS
AUX FAMILLES
YERROISES.**

DES PLACES SUPPLÉMENTAIRES EN CRÈCHE

L'accueil des 0-3 ans s'enrichit d'une offre complémentaire dès cette rentrée. Le 1^{er} septembre, une nouvelle crèche ouvre ses portes sur la Ville. Cet espace flambant neuf de 390 m² se situe Place du 8 mai 1945 dans les anciens locaux des encadrements Flamant désormais établis à Brunoy.

Cette crèche du groupe Babilou aura dans un premier temps une capacité de vingt berceaux. Dix d'entre eux sont réservés à la Ville aux mêmes conditions tarifaires et d'attribution que dans les

autres établissements installés à Yerres. À la rentrée 2022, la capacité d'accueil de cette crèche doit grimper à 36 berceaux.

Un vaste espace extérieur pour les enfants

Ce nouvel accueil situé en centre-ville dispose d'un espace de 45 m² consacré à l'éveil des grands enfants. Cette pièce se double d'une salle de repos qui comprend douze couchages ainsi qu'un coin sanitaire dédié au change des enfants.

Deux autres ailes réservées aux moyens (14 places) et aux petits (10 places), comprenant elles aussi des espaces spécifiques dédiés au repos et au change, complètent l'aménagement de cette structure d'accueil.

Enfin, la crèche débouche sur une vaste cour extérieure sécurisée et spécialement aménagée où les enfants auront la possibilité d'évoluer.

La Ville va poursuivre sa politique en faveur des familles puisqu'une nouvelle crèche de 40 berceaux sera ouverte sur le futur quartier de la gare.

À noter

OCCUPER LES ENFANTS À LA MAISON



Des activités à la maison, des jeux à fabriquer, des recettes de cuisine. Autant d'idées à découvrir dans notre guide « Occuper les tout-petits chez soi », proposé par le service Petite Enfance de la Ville.

Au fil des pages, ce guide propose des postures de yoga adaptées aux 0-3 ans, des jeux destinés à renforcer la motricité mais aussi des recettes pour fabriquer sa pâte à modeler ou sa pâte de sel maisons.

Des recettes de cuisine gourmandes figurent également dans ces pages pleines d'astuces.

Le guide est disponible dans les principaux accueils municipaux ou sur yerres.fr.

LE PÔLE PARENTALITÉ VOUS ACCOMPAGNE

Le Pôle Parentalité, développé par la Ville depuis la crise sanitaire, propose de nombreuses activités et permanences pour soutenir les parents de jeunes enfants. L'objectif est d'apporter un soutien psychologique afin de traverser sereinement les différentes étapes qui jalonnent la petite enfance.

Les LAEP (Lieux d'accueil enfant-parent)

Anonymes et gratuits, les LAEP représentent une parenthèse de quelques heures pour les parents de jeunes enfants qui souhaitent échanger avec d'autres parents ou des professionnels de la petite enfance, pendant que les enfants jouent. L'accès est gratuit et sans rendez-vous.

- La Parent'aise : rue Christian Lancelle, tous les jeudis de 8h45 à 11h45

- La Paren'fantine : rue de la Sablière, tous les lundis de 8h45 à 11h45

Les ateliers parents-enfants

Deux créneaux sont désormais ouverts pour ces ateliers proposant une activité à partager avec son enfant, déclinée selon son âge et animée par des professionnelles des crèches. Les ateliers sont gratuits sur inscription, un mardi et un samedi par mois.

• 21 et 25 septembre de 9h à 11h à la Paren'fantine : Atelier éveil sensoriel.

Un café des parents ouvert aux grands-parents !

Ce temps d'échange avec une spécialiste s'ouvre ce mois-ci aux grands-parents.

• 14 septembre de 18h30 à 20h à la Paren'fantine :

Quand les grands-parents viennent en relais des parents.

Des psychologues et infirmières au CEC

Fortes de leur succès, ces permanences mises en place en mars dernier continuent sur rendez-vous tous les lundis et mardis, en fin de journée.

Renseignements ou inscriptions aux activités et permanences auprès du service Petite Enfance :

☎ 01 69 49 76 91

✉ petiteenfance-parentalite@yerres.fr





MANSUTTI
 MENUISIER - FABRICANT
 DEPUIS 1957

34 rue de la forêt
 91860 Epinay-Ss-Sénart
 01 69 48 96 14 . contact@mansutti.fr
 www.mansutti.fr

LE PATRIMOINE HISTORIQUE
 LES MENUISERIES D'ART
 LES MENUISERIES
 EXTÉRIEURES
 LES ESCALIERS
 L'AGENCEMENT
 LES PARQUETS



LES CUISINES DU CHÂTEAU
 DEPUIS 1986

Arthur Bonnet
 Cuisine & Rangement

FERME DE LA GRANGE
 Allée de la ferme 91330 yerres

01 69 83 84 01
 cuisinesduchateau@gmail.com

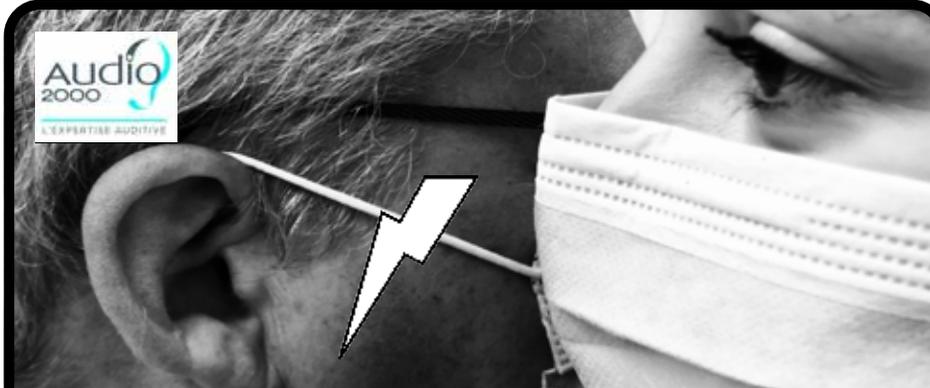
NOUVEAU Renouvellement de votre électroménager




La Miroiterie YERROISE
 Le savoir verre...

01 69 83 87 70

Miroiterie, vitrerie, fenêtres aluminium et PVC, volets roulants, portail
45, rue Paul Doumer - 91330 Yerres



Audio 2000
 L'EXPERTISE AUDITIVE

CETTE SENSATION DE MOINS BIEN ENTENDRE
 N'EST PEUT ÊTRE PAS LIÉE QU'AU PORT DU MASQUE

TEST AUDITIF ET ESSAI GRATUIT

AUDIO 2000 YERRES - 01 69 21 77 94

TRANSFÉREZ vos VIDÉOS SUR DVD
 VHS, SUPER 8, MINI DVD, CARTE MÉMOIRE...

RONCIN INFORMATIQUE

5 rue Boileau
 91560 Crosne

09-52-91-52-91

Tettbro
 Un nom, une marque depuis 1931

SALLE DE BAIN - CHAUDIÈRE - CONDENSATION
 PLOMBERIE DÉPANNAGE - TRAITEMENT DES EAUX
 CONTRAT D'ENTRETIEN - GAZ - FIOUL - RAMONAGE - GAZ - FIOUL - BOIS

26, rue Charles de Gaulle - 91330 YERRES - Tél. **01 69 48 04 30**

tettbro@wanadoo.fr

BOSCH De Dietrich



EURL BERNARDO
 Entreprise Générale de Bâtiment

109, av. de la Résistance
 91330 Yerres

Tél. **01 69 48 26 13**
 Port : **06 83 40 79 89**

Toute la Peinture

Angles & Facy

Depuis 1980

PEINTURE ET DÉCORATION
 RAVALEMENT
 REVÊT. DE SOLS ET MURS
 PARQUET FLOTTANT

2 bis rue Corneille - 91330 YERRES
01 69 48 23 74

CONTACT-IMMO

Honoraires **TRANSACTION** 4%
 Honoraires **GESTION** 6%

01 69 52 39 29
 www.lecontactimmo.com
 yerres-contact-immo@orange.fr

64 rue de Concy 91330 Yerres

COUVERTURE - CHARPENTE
ZINGUERIE - RAVALEMENT
 Entretien - Rénovation - Recherche de fuite

M. POREAU

www.couvreur-poreau.com - contact@couvreur-poreau.com
 25, rue des Faisans - 91330 YERRES
Tél. 01.69.49.18.07 - Mob. 06.70.28.52.80



RESTAURANT
 La biche aux bois

Cuisine raffinée / Salon privé / Séminaire
 Plats à emporter / repas de famille

Terrasse fleurie | Service traiteur | Parking

31, avenue Gourgaud 91330 YERRES
 TÉL. : 01 69 48 69 95
 Fermé le dimanche soir
 le lundi et le mardi soir



**FEU D'ARTIFICE ET
BAL COSTUMÉ POUR
LES JOURNÉES DU
PATRIMOINE.**

WEEK-END DE FÊTE À LA PROPRIÉTÉ CAILLEBOTTE

La Propriété Caillebotte sert d'écrin cette année aux Journées Européennes du Patrimoine et concourt au titre de Monument préféré des Français. Les samedi 18 et dimanche 19 septembre, la Ville a choisi de concentrer l'essentiel des célébrations au sein du domaine, ancienne demeure du peintre impressionniste.

Feu d'artifice à 21h30

Aux nombreuses célébrations programmées dans le cadre de ces journées européennes, s'ajoutent les festivités du 14 juillet qui avaient été reportées en raison des intempéries.

Ainsi, le traditionnel feu d'artifice sera tiré le samedi 18 septembre à 21h30 depuis la propriété Caillebotte sur le thème de Disney. Annulée elle aussi en juillet, la guinguette est reprogrammée ce même samedi entre 15h et 19h au son du groupe Johan Morgan Orchestra.

Lors de ces deux jours de festivité, l'époque du Second Empire (1852-1870) sera mise à l'honneur grâce à

l'association Passion d'Histoire. Pour l'occasion, le public est invité à venir costumé par ses soins (voir ci-dessous) pour assister à des démonstrations de danse du XIX^e siècle et même s'y initier dans le parc de la Propriété Caillebotte, le dimanche entre 11h et 18h. Les visiteurs costumés se verront offrir l'apéritif.

Promenades en barque gratuites

Des animations et des stands de jeux d'époque sont également prévus. Il sera également possible d'apporter son pique-nique et d'en profiter sur les pelouses du parc.

Lors de ce week-end de fête, des visites guidées gratuites sont programmées pour le parc samedi et dimanche entre 15h et 16h. Par ailleurs, un conférencier proposera ses services lors des visites des expositions Biennais et Paul Durand-Ruel et le post-impressionnisme. Le public aura également la possibilité de profiter gratuitement des promenades en barque et canoë sur l'Yerres ces deux jours de 15h à 18h.

Le potager restera ouvert à la visite samedi et dimanche de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

Enfin, des spectacles ponctuels seront à découvrir au hasard de vos pérégrinations dans la propriété Caillebotte. Samedi, l'association de théâtre Troupadeux déclamera des textes tandis que la chorale Air de Rien offrira un récital à 16h sous la colonnade de la Maison Caillebotte.

Dimanche enfin, de scénettes de théâtre seront interprétées dans les allées du parc par la Compagnie des Saïs.

De quoi passer un très agréable week-end dédié au patrimoine.

📍 Trois adresses où louer des costumes Second Empire :

- **Atelier Les Vertugadins,**
12 rue Francisco Ferrer, 94200
Ivry-sur-Seine. ☎ 01 46 71 45 08
- **Sommier et Fils, 3 passage Brady,**
75010 Paris. ☎ 01 42 08 27 01
- **La Compagnie du Costume,**
50 rue Ardoin, 93400 S^t-Ouen.
☎ 01 40 11 13 08

D'AUTRES ANIMATIONS EN VILLE

Profitez de ce week-end pour découvrir les coulisses du théâtre du CEC le samedi 18 septembre à 10h. À 15h, la Société d'Histoire d'Yerres et la Ville vous proposent une conférence sur la guerre de 1870 (voir page 17). De 14h à 18h, visitez le Clos Bellevue de La Grappe Yerroise et son chai. Le lendemain, le Rucher Collectif organise une journée portes ouvertes entre 10h et 18h à l'île Panchout. Ces deux jours, l'église Saint-Honest sera elle aussi ouverte à la visite.

Enfin, La Pépinière vous invite à suivre l'avancée du chantier de création de 23 logements, dans les bâtiments de l'ancien couvent (143 rue de Concy). Au programme, une exposition de peinture et une animation musicale, une visite guidée du jardin bio et du parc ainsi que divers ateliers, des déambulations musicales, du théâtre, de la danse et une visite explicative du parcours de pierre, retraçant l'origine des pierres de cathédrales gothiques en Île-de-France.

Ce mois-ci chez Instant présent

- **DU 7 AU 12 SEPTEMBRE**
ELORA
Prêt-à-porter homme-femme
 - **DU 14 AU 19 SEPTEMBRE**
UN TÊTARD DEUX CRAPULES
Créations de bijoux et objets
de décoration
SEE U SEWN
Créations cuir et tissu
pour petits et grands
 - **DU 21 AU 26 SEPTEMBRE**
MADE IN SENS
Prêt-à-porter féminin
 - **DU 28 SEPTEMBRE**
AU 3 OCTOBRE
HD CRÉATIONS
Créations de bijoux et illustrations
LES PETITS POIS SUCRÉS
Mode femme enfant,
accessoires puériculture
DE LA TERRE ET DE L'EAU
Artisan céramiste
- 📍 *Instant Présent*
65 rue Charles de Gaulle.
Ouvert du mardi au
samedi de 10h à 12h30
et de 14h30 à 19h30,
dimanche de 10h à 13h.



ENCORE PLUS DE BIO DANS LES ASSIETTES DES ENFANTS

UN NOUVEAU MARCHÉ ET BEAUCOUP DE NOUVEAUTÉS POUR NOS ÉCOLIERS DEPUIS CET ÉTÉ.

La Municipalité a attribué sa confiance en 2017 à l'entreprise Yvelines Restauration pour la fourniture des repas scolaires. Alors que le marché a été reconduit cette année au mois de juillet, c'est de nouveau ce prestataire qui a été retenu. L'entreprise fournit chaque jour 2 200 repas dans nos écoles.

Marché public : comment est choisi le prestataire ?

Le renouvellement d'un marché public implique le suivi d'une procédure très encadrée et l'ouverture de la « compétition » à la concurrence. Pour ce nouveau marché, quatre candidats ont répondu à l'annonce et au cahier des charges à la fois strict et ambitieux lancé par la Ville. La qualité des plats a été placée comme premier critère d'attribution, aussi bien sur plan gustatif que qualitatif. Un jury composé de dix personnes



a dégusté à l'aveugle plusieurs plats-types. Les critères de prix, ainsi qu'une visite sur site ont également pesé dans le choix du prestataire.

Des valeurs qualitatives conservées

Le précédent marché comportait un cahier des charges exigeant, en particulier concernant la qualité des produits. Ces mêmes valeurs sont maintenues dans le nouveau marché :

- Poissons 100% filets entiers non reconstitués (élaborés en Bretagne) de qualité (dont label MSC)
- Charcuterie origine Bretagne
- Volailles entières label Rouge origine France
- Bœuf origine France
- Veau et agneau origine Europe
- Œufs catégorie 0 (Bio) ou 1 (élevage en plein air)
- Légumes verts français, en production de saison et locale (90%)
- Pommes et poires 100% bio en saison
- 100% des fruits issus de filières écologiquement responsables (Haute Valeur Environnementale, Verger Éco-Responsable, « Global GAP »)
- Yaourts bio locaux issus des circuits courts (fabriqués aux Alluets-le-Roi – 78 – avec du lait collecté en Île-de-France) pour la plupart
- Pain d'une boulangerie yerroise
- Repas garantis sans OGM

DU NEUF DANS LES CANTINES !

Des assiettes plus bio

La Municipalité prend de l'avance sur la loi Egalim qui entrera en vigueur en janvier 2022. Cette dernière impose encore davantage de produits bio, locaux et à haute valeur environnementale.

Plus d'animations avec les enfants et de communication avec les familles

Afin d'accompagner les enfants dans la découverte de nouvelles saveurs et les éduquer à l'importance d'une alimentation de qualité, Yvelines Restauration proposera des animations tout au long de l'année : semaine du goût, découverte de produits, focus sur les produits de saison, ateliers de dégustation, etc. Une lettre d'information sera par ailleurs distribuée aux enfants dans les restaurants scolaires, afin de sensibiliser les familles aux bonnes pratiques à avoir chaque jour, pour une alimentation saine.





DE LA CUISINE À LA TABLE



Les petits plats servis à nos enfants sont élaborés directement dans les cuisines de notre prestataire. Les produits préparés sur place et cuisinés sont ensuite mis en barquettes et distribués aux différents restaurants scolaires de Yerres.



Reportage au centre de loisirs de Grosbois en juillet dernier.

9h : livraison des 82 repas qui nourriront les enfants et les animateurs présents au centre de loisirs ce jour-là.

9h - 11h : Anita et Jennifer, agents des selfs, rangent méticuleusement les repas reçus dans les frigos. Elles commencent à préparer les entrées : des concombres vinaigrette. L'assaisonnement est réalisé sur place.

Les fruits qui seront proposés en dessert sont lavés à l'eau et au vinaigre. Les plateaux pour les adultes sont préparés à l'avance. Les tables sont dressées pour les enfants et les plats mis à chauffer avant le repas.

11h45 : arrivée des enfants. Les ventres crient famine ! Les enfants sont servis directement à table par les agents de restauration et les animateurs. Protocole sanitaire oblige, les enfants sont répartis par écoles.

Aujourd'hui, le couscous rencontre un franc succès ! En dessert, un fromage frais est proposé ainsi qu'une nectarine.

Un deuxième service suit le premier une heure après. Ensuite, les tables, les plateaux et la vaisselle sont nettoyés et rangés.



Que mangent vos enfants ?

Les repas comprennent 4 composantes :

- Une entrée ou un fromage
- Une protéine (viande, poisson, œuf)
- Un accompagnement (légume ou féculent)
- Un dessert



Les menus végétariens

Depuis 2017, la Ville propose des menus végétariens aux familles qui le souhaitent. Ces menus sont élaborés pour répondre aux besoins nutritionnels des enfants. Les familles peuvent choisir le repas végétarien pour leur enfant, cette option sera alors souscrite pour l'année scolaire complète. Près de 7% des familles optent pour un repas végétarien quotidien à Yerres.

Qui choisit le menu ?

Une commission des menus a lieu chaque trimestre. Elle valide les menus qui sont proposés par la Ville et le diététicien d'Yvelines Restauration. La commission est composée d'élus, de directeurs d'écoles, de parents d'élèves et de représentants du Conseil Municipal des Jeunes. Les parents d'élèves peuvent à cette occasion poser leurs questions et faire un retour sur la période précédente. Les enfants et les animateurs déjeunant dans les cantines remplissent eux aussi un questionnaire régulièrement afin de donner leur avis sur les repas proposés. Si la composition des menus doit répondre à des normes précises (notamment au niveau des quantités de chaque aliment), la qualité et le goût des repas proposés restent des données essentielles. La commission des menus permet de statuer sur l'ensemble de ces problématiques, et proposer ainsi des repas qui couvrent les besoins nutritionnels essentiels des enfants tout en étant appétissants et variés.

Les animations permettent notamment de faire découvrir de nouvelles saveurs et éduquer à l'importance d'une alimentation saine.





QUOI DE NEUF À LA RENTRÉE ?

Après une rentrée des classes hors normes en 2020, du fait de la crise sanitaire, cette rentrée 2021 devrait se dérouler sous de meilleurs auspices même si la prudence reste de mise.

Établi en juillet dernier par le Gouvernement, le protocole sanitaire de cette rentrée comporte quatre scénarii en fonction de la situation sanitaire et s'articule autour des mesures déjà mises en place en 2020 : distanciation physique, limitation du brassage des enfants, nettoyage et désinfection des locaux plusieurs fois par jour, aération et ventilation régulières des classes et autres locaux, port du masque et lavage des mains. La Ville reste très vigilante sur le respect de ce protocole tant sur le temps scolaire que sur le temps périscolaire.

Les classes équipées de purificateurs d'air

En avril-mai dernier, la Ville a décidé d'équiper l'ensemble des classes, des restaurants scolaires et des dortoirs de purificateurs d'air. Une installation qui

permet de filtrer 99,97% des particules fines, notamment les bactéries et les virus. Alors qu'il est démontré que le COVID-19 se transmet majoritairement par voies aériennes, ces installations permettent de donner davantage de sécurité aux enfants et aux adultes travaillant dans les écoles. Les purificateurs permettent également de faire la chasse aux allergènes et autres polluants domestiques dont est encombré l'air de tous les lieux clos.

Mobilisés contre les fermetures de classe

Cette année, une fermeture de classe menace l'école maternelle Brossolette. Les parents d'élèves se sont mobilisés contre cette fermeture par voie de pétition. La Ville a également émis un vœu de non-fermeture auprès de l'Éducation Nationale. La suppression d'une classe dans cette école entraînerait la constitution de classe à 30 ou 31 élèves, un quota jugé bien trop élevé pour des maternelles.

Par ailleurs, deux classes sont ouvertes respectivement dans les écoles Victor Hugo et Taillis.

Le soutien scolaire avec Meet in class

Lutter contre le décrochage scolaire mais aussi permettre aux élèves qui le souhaitent de consolider leurs connaissances, c'est dans cette optique que la Ville a choisi de signer une convention avec l'entreprise sociale et solidaire Meet in Class.

Co-fondée par Youssef Zakaria, ingénieur yerrois de 29 ans, cette start-up propose de l'aide aux devoirs par petits groupes au tarif horaire de 15€. Ce soutien scolaire s'adresse à tous. Et, pour accompagner les familles les plus fragiles financièrement, le CCAS met en place des aides (selon les ressources). Grâce à ce coup de pouce, les familles verront les 10 premières séances entièrement prises en charge et les 4 suivantes à -50% (dans la limite de 180€ par an et par enfant).

🌐 meetinclass.com

Renseignements pour les aides auprès du CCAS

☎ 01 69 49 84 70



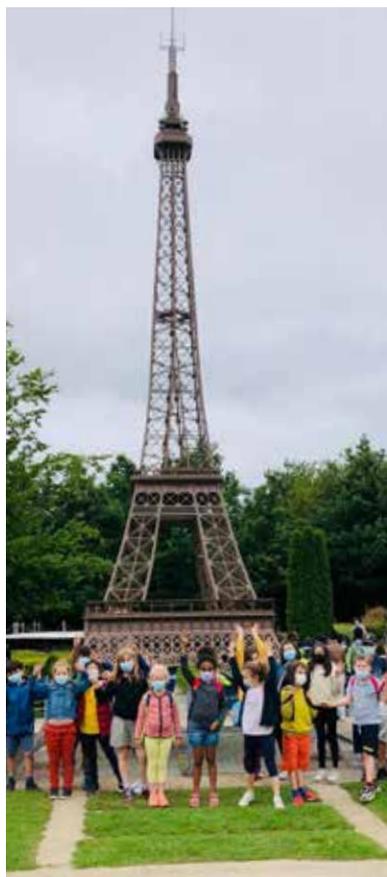


TRAVAUX D'ÉTÉ DANS LES ÉCOLES

CHAQUE ÉTÉ, LA VILLE PROFITE DES CONGÉS D'ÉTÉ POUR RÉALISER DES TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS SCOLAIRES.

- **Gymnase et self des Camaldules** : réfection des plafonds et de la cage d'escalier, mise en place d'un lavabo supplémentaire par vestiaire.
Montant des travaux : 8 678 €
- **Élémentaire des Camaldules** : rénovation des structures modulaires et remise en peinture du bâtiment 3.
Montant des travaux : 302 747 €
- **Élémentaire du Tailлис** : réparation du sol du préau, aménagement d'une réserve, pose de films sur les vitrages.
Montant des travaux : 7 909 €
- **Élémentaire Saint Exupéry** : création d'une allée en béton désactivé, changement des fenêtres d'une classe, changement des volets roulants dans un bâtiment.
Montant des travaux : 46 155 €
- **Élémentaire des Godeaux** : changement du revêtement du sol d'une classe.
Montant des travaux : 4 306 €
- **Élémentaire Victor Hugo** : remise en peinture d'une classe, changement du revêtement de sol, rénovation des canalisations d'eaux pluviales.
Montant des travaux : 50 808 €
- **Maternelle des Camaldules** : pose d'une rampe d'accès métallique.
Montant des travaux : 1 200 €
- **Maternelle Grande Prairie** : changement du revêtement de sol dans la salle de jeux et le self.
Montant des travaux : 11 597 €
- **Maternelle Saint Hubert** : création d'une dalle et pose d'un chalet.
Montant des travaux : 4 979 €
- **Maternelle des Godeaux** : remise en peinture des plinthes, installation d'un robinet extérieur, installation de pièges à son dans 3 classes.
Montant des travaux : 20 095 €
- **Maternelle Brossolette** : changement du revêtement des sols et mise en peinture de deux classes.
Montant des travaux : 8 668 €
- **Maternelle Mare Armée** : changement du revêtement de sol dans le vestiaire, installation de deux moniteurs pour le contrôle d'accès.
Montant des travaux : 5 941 €
- **Maternelle la Garenne** : dallage de l'accès à l'espace périscolaire, installation d'un moniteur pour contrôle d'accès.
Montant des travaux : 4 164 €

RETOUR EN IMAGES SUR L'ÉTÉ DES CENTRES DE LOISIRS





Arnaud | vitres, locaux et résidences
particuliers et entreprises
nettoyage

Nettoyage de votre vitrine
recto / verso ou extérieur, selon votre choix
Prestation ponctuelle, hebdomadaire, mensuelle...
TVA récupérable, peut être incluse dans les frais généraux

01 69 83 84 19 - arnaud-nettoyage@wanadoo.fr

**BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE...
GAGNEZ À COMPARER !**

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL YERRES - CROSNE
10, rue Marc Sangnier - 91330 Yerres

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,7 millions de clients-sociétaires.

ARTISAN COUVREUR Garantie 10 ANS Decennale



- Couverture
- Tuiles / Ardoises / Zinc
- Traitement de charpente
- Démoussage de toiture
- Pose de gouttières
- Pose de Vélus
- Isolation
- Ravalement de façade
- Peinture intérieure

M. CALLEWAERT Les DÉPLACEMENTS et DEVIS sont gratuits
artisan.callewaert@hotmail.fr
120, rue de Concy - 91330 YERRES Tél. 01.69.48.58.70 Mob. 06.15.06.81.79

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

MODÉLEC DÉPANNAGE
MISE EN CONFORMITÉ
INSTALLATION ET MAINTENANCE

47 rue Royale - 91330 Yerres
mod.elec@orange.fr - 06 27 28 31 02

BOURGEOISAT IMMOBILIER

ACHAT - VENTE LOCATION

ESTIMATION OFFERTE

5, rue Charles de Gaulle 91330 Yerres
tél : 01 69 39 57 67
contact@immo-db.com
www.immo-db.com

Plus de 20 ans d'expérience

SUCCESSIONS

ROG-ECLERC 7j/7

GROUPE GABEREAU DEPUIS 1931
POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE
Parce que la vie est déjà assez chère !

QUINCY-SOUS-SÉNART 2 rue des Tamaris 01 69 00 12 12 Habilitation n° 02 91 126	YERRES 9 rue du Mont Griffon 01 69 48 46 02 Habilitation n° 04 91 008	BRUNOY 13 rue Philisbourg 01 60 47 16 20 Habilitation n° 12 91 175
BONNEUIL-SUR-MARNE 5 rue Paul Euard 01 43 99 94 76 Habilitation n° 04 94 005	LIMEIL-BRÉVANNES 40 avenue Gabriel Péri 01 45 69 12 12 Habilitation n° 06 94 159	

*Parking privé
Terrasse face à la forêt*

RESTAURANT
Mona Lisa

OUVERT TOUS LES JOURS

57, avenue de la Résistance
91330 YERRES

Réservation :
01 69 48 25 00

*Cuisine Française et Italienne
Pizza au feu de bois*

Offrez-vous du temps libre...

- Entretien soigné ponctuel ou régulier
- Elagage • Taille
- Tonte • Débroussaillage
- Ramassage des feuilles
- Création / Aménagement paysager

06 87 15 27 37
43 rue d'Yerres
94440 Villecresnes

Vert Olive Services www.vertolive.fr

déduction fiscale -50%

ClimaFroid Concept

CLIMATISATION
POMPES À CHALEUR
FROID - VENTILATION

91 Yerres
01 64 97 18 80 • 06 50 13 19 08
contact@climafroidconcept.fr

Conception - Installation
Maintenance - Dépannage

Intermarché

À YERRES 52 Rue de Concy
NOUVEAU DRIVE

À CROSNE Rue Alexandre Foudrier (Face à la Mairie)
NOUVEAU DRIVE

LIVRAISON À DOMICILE
www.intermarche.com

OUVERT SANS INTERRUPTION du lundi au dimanche midi
52, rue de Concy - Yerres - Tél. 01 69 49 29 16

«Fiers de fabriquer la majorité des produits de nos marques»

vision plus OPTICIENS

UNE VISION PLUS CLAIRE EN 2021

Notre équipe vous accueille du mardi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h
À bientôt chez Vision Plus !

En face du CEC Yerres Centre Ville
01 85 60 00 99

#OZEZPOURVOIR VISION PLUS YERRES @VISIONPLUSYERRES

LE CONSEIL IMMOBILIER

Transaction - Location - Gestion

Estimations gratuites et sans engagement

01 69 56 34 35

www.le-conseilimmobilier.com

Abbaye Royale de Yerres
2, rue du Clos des Abbesses 91330 Yerres



UNE RENTRÉE ASSOCIATIVE À YERRES

LE FORUM DES ASSOCIATIONS SE TIENDRA LE SAMEDI 4 SEPTEMBRE.

Qui dit rentrée, dit Forum des Associations ! C'est le rendez-vous associatif de ce début d'année scolaire, où petits et grands vont pouvoir choisir leurs activités. Pour cette saison 2021-2022, les associations yerroises comptent encore plus sur votre soutien et vos inscriptions pour continuer de faire vivre et bouger la ville. Vous êtes devenu fan d'échecs après avoir dévoré Le Jeu de la Dame sur Netflix ? Vous êtes fan de Thomas Pesquet et l'espace vous passionne ? Vous désirez vous lancer dans un sport collectif ? Le théâtre vous a tellement manqué que vous

souhaitez tenter l'aventure et fouler les planches ? Vous aimeriez découvrir la ville à pied, en randonnée ou à vélo ? Tout cela, et bien plus encore, est possible grâce aux nombreuses associations présentes sur la commune qui n'attendent que de vous rencontrer. Alors foncez, discutez et découvrez !

Rendez-vous au CEC, mais pas seulement

Cette année, le Forum des Associations vous donne rendez-vous le samedi 4 septembre au CEC de 10h à 18h où toutes les associations vous attendront. Cependant, certaines font

exception et vous accueilleront directement au sein de leur complexe : le VYCAF (Val Yerres Crosne Association de Football) vous attend au Stade Pierre Mollet (11 rue Jules Ferry – derrière la piscine Val de Forme) ; l'Association Yerroise de Tennis de Table vous accueille à la Bulle Mollet (11 rue Jules Ferry – derrière la piscine Val de Forme) et le Rugby Olympique Yerrois au Stade Léo Lagrange (rue Jean Rostand).

Toutes les informations et détails sur les associations yerroises sont à retrouver dans le Guide Sport-Loisirs-Jeunesse distribué dans vos boîtes aux lettres ou sur yerres.fr

À noter

FÊTE DE LA PAROISSE LE 12 SEPTEMBRE

La traditionnelle fête de rentrée de la paroisse se déroule le dimanche 12 septembre dans le parc de la Grange au Bois. Les festivités débutent à 10h30 par une messe en plein air. Un apéritif suivi d'une restauration sur place (poulet, frites et pâtisserie) sont proposés aux participants.

Enfin, la journée se terminera par un grand jeu biblique sur le modèle d'un escape game. Une activité ouverte aux petits comme aux plus grands.

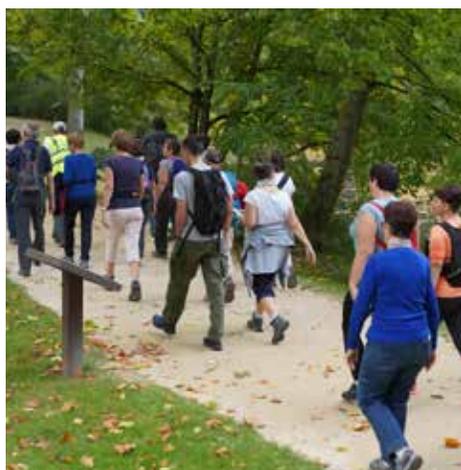


LA RANDONNÉE À LA FÊTE

Le dimanche 26 septembre, le Randonnée Club Yerrois organise sa 13^{ème} journée de la randonnée à Yerres pour faire découvrir la randonnée et le patrimoine yerrois. Pour l'occasion, l'association proposera

des circuits thématiques : patrimoine historique, découverte des plantes comestibles et toxiques et approche sensorielle de la forêt. Sont également prévus des animations musicales regroupements festifs après les randonnées. Toutes les randonnées partiront du parvis du CEC. Les randonnées sont gratuites et ouvertes à tous. RDV à 9h pour les départs du matin et à 13h45 pour les départs de l'après-midi. Pour la randonnée à la journée, prévoyez un pique-nique !

Dimanche 26 septembre à partir de 9h, parvis du CEC
 ☎ 06 50 52 52 34
 ✉ vp.rcy@outlook.fr
 🌐 rcy91.blogspot.fr



JOURNÉE RANDONNÉE GRATUIT

26 SEPT 2021

DÉPARTS - PARVIS DU CEC

- RANDONNÉE À LA JOURNÉE
- RANDONNÉE PÉDESTRE DE 20 KM
- RANDONNÉES LE MATIN
- RANDONNÉE CYCLISTE DE 40 KM
- INITIATION À LA MARCHÉ NORDIQUE
- RANDONNÉE PÉDESTRE 10 KM
- LE BAIN DE FORÊT APPROCHE SENSORIELLE AVEC LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT
- RANDONNÉE PATRIMOINE HISTORIQUE DE YERRES (SERRAVAL, MENES ET ARBOSSES...)
- RANDI SANTÉ DE 4 KM
- BALADE DÉCOUVERTE DES PLANTES SAUVAGES COMESTIBLES ET TOXIQUES
- RANDONNÉES L'APRÈS MIDI
- RANDONNÉE PÉDESTRE DE 10 KM
- BALADE DÉCOUVERTE DES PLANTES SAUVAGES COMESTIBLES ET TOXIQUES
- PARCOURS DE MARCHÉ NORDIQUE DE 12 KM
- RANDONNÉE PATRIMOINE HISTORIQUE DE YERRES (SERRAVAL, MENES ET ARBOSSES...)
- RANDONNÉE CYCLISTE DE 30 KM
- ACCUEIL MUSICAL AU VILLAGE
- CLÔTURE DE LA JOURNÉE
- RAFRACHISSEMENT POUR TOUTS LES PARTICIPANTS

Logos: Yerres, Val de Forme, Val de Yerres, Val de Seine



CULTURE

CETTE ANNÉE, LA SOTHEVY VOUS PROPOSE UNE PROGRAMMATION RICHE POUR PETITS ET GRANDS.

RETOUR DES SPECTACLES AU CEC

À noter

LES PHOTOS DE DAMIEN KESLER À LA SALLE MALRAUX

Le photographe Damien Kesler expose ses œuvres à la salle André Malraux du 18 au 26 septembre. L'artiste a débuté dans la photo de rue prise sur le vif avant de s'orienter vers les paysages et la nature.

Ce seront ces thématiques que le photographe propose dans son exposition « Réflexion » livrant une exploration du monde à travers l'infiniment grand et l'infiniment petit.



« Réflexion », photographies de Damien Kesler à la salle André Malraux 2, rue Max Bourgin.

Du 18 au 26 septembre. Horaires d'ouverture sur www.yerres.fr

La nouvelle saison culturelle du Val d'Yerres Val de Seine 2021-2022 est enfin là ! Découvrez de nombreux spectacles hauts en couleurs au CEC de Yerres et dans toutes les salles du Val d'Yerres Val de Seine.

Vous y retrouverez de la chanson, avec le retour de Patrick Bruel, la diva Héléne Ségara, les textes de Julien Clerc, le charme de Dany Brillant ou encore la nostalgique tournée Totalement 90 avec, entre autres, Worlds Apart et Yannick. Riez aussi avec le ventriloque Jeff Panacloc, le déjanté Jarry,

l'unique Anne Roumanoff, l'énergique Alban Ivanov et la pétillante Inès Reg. L'homme aux mille et une cordes vocales est aussi de la partie ! Michaël Gregorio fera son retour sur la scène du CEC avec un tout nouveau spectacle. Sur les planches, accueillez Michel Sardou et Nicole Croisille avec *N'écoutez pas, Mesdames*, découvrez *Drôle de campagne* avec Franck Leboeuf, *Adieu, je reste !* avec Chantal Ladesou et Isabelle Mergault mais aussi Amis avec Kad Merad, Claudia Tagbo et Lionel Abelanski. Ballets, concerts symphoniques, reports de la saison

précédente et autres spectacles pour petits et grands viennent compléter la saison la plus riche de l'histoire de la SOTHEVY avec plus de 120 spectacles programmés !

Toutes les informations relatives aux dates, à la billetterie et à la programmation sont disponibles sur le site : www.billetterie.agglolculture.fr Les programmes de la SOTHEVY sont d'ores et déjà disponibles à l'accueil billetterie du CEC et dans les principaux accueils municipaux.

TROIS EXPOSITIONS TOUJOURS EN COURS À CAILLEBOTTE

Vous n'êtes toujours pas allé découvrir les expositions proposées par la Propriété Caillebotte ? Dépêchez-vous, il ne vous reste que quelques semaines pour venir admirer Paul Durand-Ruel et le post impressionnisme (jusqu'au 24 octobre – Ferme Ornée), les orfèvreries Napoléoniennes de Martin-Guillaume Biennais (jusqu'au 3 octobre – Maison Caillebotte) et l'univers filaire de Marie-Noëlle de la Poype (jusqu'au 24 octobre – Orangerie Caillebotte).

Renseignements et tarifs sur proprietecaillebotte.fr





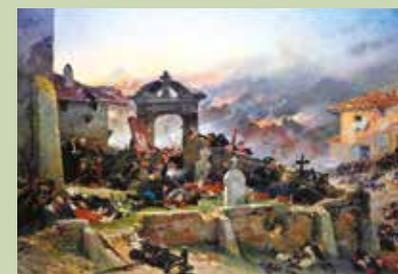
L'HÔTEL DE VILLE FÊTE SON 60^E ANNIVERSAIRE

LA PROPRIÉTÉ BEAUREGARD A ÉTÉ ACQUISE PAR LA VILLE EN 1960 POUR Y INSTALLER SA MAIRIE QUI SERA INAUGURÉE À LA FIN DE L'ANNÉE SUIVANTE.

À noter

CONFÉRENCE « YERRES PENDANT LA GUERRE DE 1870 »

Le 19 juillet 1870, la France de Napoléon III déclarait la guerre à la Confédération de l'Allemagne du Nord emmenée par la Prusse de Guillaume I^{er} et son ministre Bismarck. En quelques mois l'armée française sera balayée, l'Empire déchu et la République proclamée sur les ruines de la Commune. La France avait perdu sa primauté en Europe. Cette conférence proposée par la Société d'Histoire d'Yerres en partenariat avec la Municipalité vous plongera dans la vie de notre commune pendant le conflit grâce aux écrits du chanoine Beaumont, curé de Yerres, et de Prudent Gaudfroy, conseiller municipal de Yerres. Les participants pourront repartir avec la brochure « la guerre franco-allemande de 1870-1871 », écrite par André Bourachot qui animera cette conférence.



La bataille de Saint Privat du 18 août 1870, Alphonse de Neuville

📍 Samedi 18 septembre 2021 à 15h, salle de conférence du CEC. Gratuit

La commune célèbre cette année le soixantième anniversaire de l'inauguration de son actuel hôtel de Ville. L'ancienne maison bourgeoise bâtie en 1899 devient officiellement la nouvelle mairie de Yerres le 16 décembre 1961. Ce jour-là, les sénateurs Edouard Bonnefous et Alain Poher, futur président du Sénat, participent à la cérémonie aux côtés du Préfet de Seine-et-Oise Paul Demange.

Le site est chargé d'histoire

L'histoire démarre à la fin des années 1950. L'actuelle Poste principale, qui fait office de mairie-école depuis un siècle, devient trop exiguë face à l'augmentation constante de la population.

La municipalité de l'époque jette donc

son dévolu sur le « château Beauregard » et son parc de 2,5 hectares qu'elle achète à une famille d'industriels en 1960. Le site est chargé d'histoire puisqu'on y retrouve la trace d'une première demeure importante dès le milieu du XVIII^e siècle. Antoine-Nicolas Dezallier d'Argenville, naturaliste et critique d'art, en est le premier propriétaire.

La propriété passe plus tard dans les mains d'un général français, Charles-Tristan, un proche de Napoléon 1^{er}.

Le bâtiment est réaménagé et la toiture renouée

Au cours du XIX^e siècle, certains bâtiments sont détruits et, en 1899, une nouvelle bâtisse sort de terre. À quelques détails près, elle ressemble au bâtiment que nous connaissons

aujourd'hui. Le château Beauregard est érigé en pierres de taille avec parements de briques ce qui caractérise le style « Louis XIII renoué » (comme la Grange au Bois), en vogue à la fin du XIX^e siècle.

La propriété se distingue notamment par son superbe parc aménagé à l'anglaise comprenant un potager, un chalet et une grotte qui subsiste encore de nos jours à proximité de la pièce d'eau.

Afin d'accueillir les services administratifs et le public dans les meilleures conditions, l'ancien château connaît deux agrandissements successifs, son intérieur est réaménagé et la toiture renouée après le rachat par la Ville.

Au début des années 1970, le parc qui entoure la toute nouvelle mairie va évoluer à son tour. En 1972, le potager disparaît pour laisser place à la résidence Beauregard située rue René Coty.

Le parc totalement réaménagé en 2013

Le parc tel que nous le connaissons actuellement est aménagé en 2013 en clôture d'un ambitieux programme de réhabilitation des parcs de la Ville (Caillebotte, Deux Rivières, Grange aux Bois, Clos Renaudin) lancé par la Municipalité.

Le bassin, qui était à sec depuis des années, est réduit de moitié et remis en eau. De nouvelles allées sont aménagées afin d'en faire un vrai lieu de promenade. L'éclairage est renouvelé et de nouvelles plantations réalisées pour rendre le lieu des plus accueillant.



Inauguration officielle de l'Hôtel de ville le 16 décembre 1961



Les six membres du bureau de l'association *Entreprendre entre Yerres et Seine*

**CETTE ASSOCIATION
FACILITE LES ÉCHANGES
ENTRE LES ENTREPRISES
DU VAL D'YERRES.**

UNE MAIN TENDUE AUX ENTREPRENEURS

Soutenir, informer, conseiller, partager. Voici le credo de l'association *Entreprendre entre Yerres et Seine* présidée par le Yerrois Jérôme Cherqui. Aux côtés de cinq autres professionnels des alentours, ce responsable d'une agence de communication et webmarketing basée à Yerres a pris le parti d'épauler les entrepreneurs établis dans l'agglomération Val d'Yerres-Val de Seine.

« Nous avons remarqué que les chefs de petites entreprises se retrouvent souvent seuls, confie le président de l'association. Et c'est encore plus évident lorsque l'entreprise en question vient juste d'être lancée. »

Pour y remédier, les responsables d'*Entreprendre entre Yerres et Seine* organisent des événements, des visites d'entreprises mais aussi des ateliers thématiques afin de provoquer des rencontres entre entrepreneurs, de les informer et de développer leurs réseaux.

« Nous misons sur l'aspect convivial, poursuit-il. Notre association est là pour insuffler du positif. Lors des phases de confinement, nous avons multiplié les visio-conférences avec nos adhérents. On s'est aperçu que leur besoin de dialoguer et d'échanger était fort. Nous nous sommes efforcés de toujours garder le lien avec eux. »

L'association compte actuellement une cinquantaine d'adhérents répartis sur les neuf villes du Val d'Yerres Val de Seine et souhaite atteindre la barre des 100 adhérents d'ici la fin 2022.

Entreprendre entre Yerres et Seine se donne pour objectifs d'accompagner les entreprises dans leur croissance en créant du lien, en défendant des projets ambitieux avec l'agglomération et en créant une dynamique entre tous les patrons de leur réseau. Vous dirigez une entreprise à Yerres ? Rejoignez-les !

✉ entreprendre.yerres.seine@gmail.com

🌐 entreprendre-yerres-seine.fr

À noter

SYLVIE ASTIER : CONSEILLÈRE FUNÉRAIRE INDÉPENDANTE

Après une carrière dans le médical et dans le coaching sportif, Sylvie Astier décide de se lancer dans le conseil funéraire en 2018. Pourquoi ? La proximité aux familles, l'accompagnement et le lien créé avec elles. Aide, écoute, organisation, tel est le credo de Sylvie Astier. Rattachée au Réseau Funéraire, Sylvie Astier se concentre sur le rapport humain et propose un accompagnement personnalisé, relationnel et psychologique pour chacun de ses services : Pompes funèbres, marbrerie et contrat prévoyance.

☎ 06 33 81 34 37

✉ sylvieastier@reseaufuneraire.com

OBJECTIF FROMAGE À YERRES

Courant septembre, la fromagerie, épicerie fine et charcuterie « Laiterie Gilbert » ouvrira ses portes dans le centre-ville de Yerres, à la place des anciens locaux du Studio Verdier. En partenariat avec la « Laiterie Gilbert » de Julien Meunier à Villecresnes, Julia Moriset vous accueille dans une boutique où les maîtres-mots sont qualité et proximité. Les produits sont locaux

et issus d'une agriculture éco-responsable. Par volonté, les fromages choisis et vendus sont certifiés artisanaux de A à Z dans une optique de valorisation du patrimoine culinaire français. Fille de commerçants et ancienne employée du prestigieux traiteur parisien « Maison Verot », Julia Moriset vous attend au 44 rue Charles de Gaulle avec ses bons produits, sa bonne humeur

et, comme elle le souhaite, sa future complicité avec les Yerrois.

📍 44 rue Charles de Gaulle

☎ 01 60 48 25 04

✉ petunia_anita@hotmail.fr

Ouvert du mardi au samedi (9h30-13h et 15h30-19h30) et le dimanche (9h30-13h)

ATELIER MIMOZA : LA FINE FLEUR YERROISE

Hélène Charron se lance dans le « Floral Design » événementiel en parallèle de son activité professionnelle en mars 2021. Elle développe cette passion en créant son Atelier Mimoza et se forme aux côtés

de Laetitia Mayor (« Florésie ») qui a travaillé avec Fiona Fickles, fleuriste et floral designer en chef du mariage princier de Meghan et Harry.

Soucieuse de la qualité et du respect de l'environnement, Hélène Charron

travaille avec des fleurs de saison traitées sans pesticide choisies chez des horticulteurs locaux.

☎ 06 83 34 39 44

✉ helene.atliermimoza@gmail.com

🌐 www.atliermimoza.com



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES DE JUIN

- Matthieu NEGRI
- Laya AÏT SAHEL
- Mia JACQUEMAIN
- Emma MANGEANT
- Aksel HADDAD
- Isaac MULUGETA
- Eline BENAMEUR
- Manon FOURCADE
- Prunelle TSHIBOLA MBOMBO
- Noé CAMPOY DÉPOURTOUX
- Dari KONATE
- Illan DELANOË
- Ekhoese SUNDAY
- Chneor AZIZA
- Alix GRAND
- Milanija COULIBALY
- Simon BANY
- Amron SAINT-LUC
- Emily Ha An PHAM
- Samad YOUNES
- Lyne TOUATI
- June NGABADA
- Juliette SÉNÉCAL
- Nina GOMBAUD

- Denis MONTAROU et Béatrice PAUTRAT
- Bruno PEGUES et Anie MOUNET
- Raphaël GALAN et Estelle JACTIN
- Antoine APPY et Fanny GAUJOUR
- Mickaël SCHLATTER et Marine BERLOUIN
- Stéphane HARLAUT et Véronique SAGNIER
- Mathieu HAMPARTZOUNIAN et Aurélie MARZANO
- Sylvain GLIZE et Mélanie CHANTAL
- Philippe VANDEVOORDE et Agnès WILLAUME

MARIAGES DE JUILLET

- Henri BORIE et Alice VAUCHAIR
- Anthony MADKAUD et Alexandra MORYOUSEF
- Stephen LUPTON et Nathalie DANIELE
- Yohann DÉQUIPE et Emilie TAPIN
- Edgar NAVARRE et Iryna MAKSYMIV
- Julien FERRANDIS et Jessica BEUGIN
- John DUTHOIT et Marion DESBOEUF
- Sacha GAUTIER et Samira MERABTI
- Baptiste BILLÉS et Esther MAXIME
- Yoann CARRÉ et Sandra HOURDOUX
- Nicolas BILINSKI et Cécile EVAN
- Mohamed NASSIR et Leila NALOUTI
- Meyer BENHARROUCH et Avigail EL AÏCH
- Brion PAYA et Gallou ETOU
- Robin COELHO COSTA et Méghan HENNEBERT

NAISSANCES DE JUILLET

- Elleah DIAS GOMES SEMEDO
- Ocyane SORET ADAMIS
- Télio FOURRAT
- Perla NIZARD
- Maëlys MASSA
- Emma JUSTINE
- Davi ALVES DE AMORIM
- Ethan LAULOM
- Alan BOZKURT
- Lily-Rose PROSPER
- Lyssana MARTHÉ
- Charlotte CETINPOLAT
- Léo MEERSCHNECK
- Inès YOUSSEF KAMGA
- Jules DAGUILLON
- Nihith SUJEEVAN
- Jeanne MATHIAS
- Evan COLLINS

DÉCÈS DE JUIN

- Claudine DÉMENGE née AUGUSTIN 90 ans
- Georgette CORDANI née ACHIN 99 ans
- Véronique DELATRE 55 ans
- Fermina LECORRE née GARCIA 86 ans
- Christian LAZÉRAT 76 ans
- Dario PERCOCO 69 ans
- Robert GUÉDOT 82 ans
- Jacqueline AVISSE née CORDONNIER 91 ans
- Emilia COQUAT née KOLCZAK 84 ans
- Paula PINTO SALGADO 31 ans
- Manuel RAPOSO DA SILVA MOITA 66 ans
- Gilbert PEIGNÉ 96 ans

DÉCÈS DE JUILLET

- Joseph NIJAR-BENESSIANO 84 ans
- Claude GALLET 83 ans
- Georges RAIMBAULT 74 ans
- Charline RAZAFINDRABE née RALISON 73 ans
- Lila LOURENÇO DOS ANJOS née BENAÏBA 69 ans
- Bernard LANCEL 83 ans
- Marisol FERNANDES GONÇALVES 38 ans
- Gérard EMENT 72 ans
- Alice BARNEIX née LARREGOÏTY 96 ans
- Jean-Pierre DUVAL 74 ans

MARIAGES DE JUIN

- Michael MUNHURRAN et Clotilde BRAME
- Stéphane TERVIMONT et Ophélie TCHOUTA
- Antoine LESTIENNE et Arianna BERSANETTI
- Hakim AIT-MOUFFOK et Sonia NEKMOUCHE
- Laurent SOULHOL et Barbara MOHR
- Dominique GIAQUINTA et Christine BERTHOU
- Didier AVANSI et Adeline BECQUERELLE
- Charles BENARROCH et Aurélie DREYFUSS
- Yann ALLOUCHE et Célia SAUVAGE
- Kévin VEAUX et Alicia ARQUILLÈRE
- Zaid L'YAZID et Camille CARRENO
- Charles CHOTTEAU et Julie GUILLON



LILA S'EN EST ALLÉE

Lila Dos Anjos, agent au CCAS, nous a quittés le 8 juillet dernier, à l'âge de 69 ans. Lila travaillait au service de la Ville depuis le 15 septembre 1980. Attachée à son travail et à sa mission au service des Yerrois, elle avait pris sa retraite en 2020 mais continuait à travailler en tant que vacataire, souhaitant toujours accompagner nos aînés dont elle prenait le plus grand soin au quotidien. Connue et appréciée de tous, sa gentillesse, sa discrétion et sa générosité ont marqué les esprits. Les Yerrois ont été nombreux à manifester leur peine à la suite de cette triste et brutale nouvelle.

ÉVITEZ LES DOMMAGES EN CAS DE FORTE PLUIE



En cas de fortes pluies, les avaloirs jouent un rôle majeur dans la récupération et l'évacuation des eaux de ruissellement. C'est pourquoi, il est très important de veiller à leur entretien régulier.

Situés en extérieurs, ces ouvrages enterrés sont posés au niveau des trottoirs, et disposent d'une seule ouverture au niveau du caniveau. Ils peuvent être munis ou non d'une grille afin de limiter l'afflux d'encombrants divers.

Ces avaloirs récupèrent tous les écoulements des rues et donc les divers objets et débris charriés par ces eaux. Un manque d'entretien peut donc entraîner la formation d'un bouchon résultant de l'accumulation de ces matières.

Si la Ville assure un nettoyage régulier des chaussées et caniveaux, il appartient à chaque riverain de veiller au bon état des bouches d'évacuation du voisinage.

Installez un clapet anti-retour

Autre geste essentiel, l'installation d'un clapet anti-retour. En cas de pluie violente, ce dispositif vous préservera d'un refoulement d'eaux usées dans votre sous-sol. Il est conseillé de l'installer à la limite entre votre parcelle privée et l'espace public. Un entretien régulier une à deux fois par an est également conseillé.

PHARMACIES DE GARDE

Dimanches 5, 12 et 19 septembre
PHARMACIE TOUBOUL
3 rue des Grès 91800 Brunoy - 01 60 46 02 77

Dimanche 26 septembre
PHARMACIE WILSON
17 av. du Président Wilson
94450 Limeil-Brévannes - 01 56 32 67 70

Sous réserve de changements. Contactez le commissariat de Montgeron au 01 69 52 85 00 pour avoir confirmation. En dehors des horaires d'ouverture des officines, présentez-vous au commissariat muni d'une pièce d'identité et de l'ordonnance du jour. Retrouvez les pharmacies de garde sur le site monpharmacien-idf.fr.



Les élèves de CM2 récompensés

Fin juin, la Ville a récompensé l'ensemble des élèves de CM2 de la commune. Pour l'occasion, chacun des futurs collégiens a reçu des mains du Maire un exemplaire du livre-disque « Jours de Gloire » signé Sébastien Boudria qui s'est livré au jeu des dédicaces.



Une fresque inaugurée à l'école Camaldules

Le 28 juin, les fresques de l'école maternelle des Camaldules ont été officiellement inaugurées. Ces œuvres ont été réalisées par les élèves encadrés par le dessinateur et auteur de bandes dessinées yerrois Virginio Vona, présent lui aussi.



Une centenaire à la résidence Asphodia

Le 10 août, Madeleine Pujol, pensionnaire de la résidence Asphodia, a fêté son centième anniversaire en présence de Nicole Lamoth, 1^{ère} adjointe au Maire et entourée d'une partie du personnel et de sa famille.



Un moment d'échange aux Conseils de quartiers

La première semaine du mois de juillet a été marquée par la réunion des sept Conseils de quartiers, systématiquement en présence du Maire. Autant de rendez-vous propices aux échanges sur la vie de ces quartiers en présence de nombreux élus et agents municipaux.



Réunion publique sur le PLU

Le 28 juin, le foyer du CEC a servi de cadre à une réunion publique présidée par le Maire sur la révision du Plan local d'urbanisme (PLU). L'occasion de réaffirmer le caractère résidentiel de la commune et le respect d'un urbanisme à taille humaine.

Cet été, les Yerrois ont pu bénéficier d'animations et d'activités extérieures pour tous les âges. La Ville a relancé son opération Cinéma sous les Étoiles à la propriété Caillebotte qui a aussi accueilli de nombreux danseurs lors des guinguettes.

À la Grange aux Bois, les plus petits ont pu profiter des animations animaux à la ferme alors que des activités escalade, tyrolienne et mini-golf ont ravi les plus âgés. Les jeunes de la MJ ont pu s'initier au surf lors des séjours vacances.

À l'Île Panchout, des sessions de remise en forme gratuites ont été organisées chaque samedi.





Se vacciner ou se faire triturer le nez ? Voter ou faire partie des abstentionnistes ?

Certains, dont Nicolas Dupont Aignan, remettent encore en cause l'utilité de la vaccination contre le COVID-19....

A ce jour (le 10 août puisque la Mairie impose ce délai pour la mise sous « presse ») sur les 67,4 millions d'habitants en France, 45 millions sont déjà vaccinés.

En Ile de France... ce sont 8,1 millions d'habitants vaccinés... sur une population de 12,3 millions. Et pourtant certaines chaînes d'informations télévisées se focalisent sur la minorité qui est réfractaire au vaccin...

A ce jour, il y a eu 112 403 décès en France dû au COVID-19 (source : Santé Publique France).

Nous ne devons pas l'oublier.

En se vaccinant, on se protège des formes graves.

En se vaccinant, on protège la santé des uns et des autres ; on cherche à éviter un nouveau confinement ainsi que la saturation des hôpitaux, qui pour accueillir les patients en détresse respiratoire, doivent repousser des interventions et des soins non moins nécessaires. On participe aussi à diminuer l'épuisement de nos soignants. C'est un acte citoyen.

Lorsque certains estiment que le « Pass Sanitaire » est une entrave à leur liberté, je les renvoie vers la Constitution Française « La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum... ». Il faut donc aller voter pour se faire représenter, mais vu les taux de participations aux dernières élections... certains devraient plutôt se tourner vers les urnes ;)

Dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, il est écrit notamment :

-« La loi est l'expression de la volonté générale ... »

Donc, le « Pass sanitaire » est mis en place par le gouvernement et validé par l'Assemblée Nationale... donc, qu'on le veuille ou non, il est l'expression de la démocratie.

Sur les 195 pays que compte le monde, il n'y a que 76 démocraties dont 49 sur le continent Européen.

La démocratie se joue dans les urnes, alors prenez votre responsabilité et utilisez votre bulletin de vote à toutes les élections.

Bonne rentrée.

Jérôme Rittling
Yerres Autrement
jerome.rittling@gmail.com



Départementales et régionales : une abstention alarmante

Les 20 et 27 juin dernier avaient lieu deux scrutins qui engagent l'avenir de nos territoires. Si la droite a été réélue, elle doit faire preuve de modestie au regard de la faible participation des électrices et des électeurs à ces deux scrutins. Localement, le conseiller départemental n'arrive pas à franchir la barre des 25 % des inscrits sur le canton Yerres-Brunoy et perd 2 500 voix par rapport au scrutin

2015. Ce triste résultat conforte le propos que j'ai tenu lors du conseil municipal du 1^{er} juillet que je cite ici en partie : « Dans une période où la démocratie est en déficit, notre légitimité d'élus est entachée. La sagesse inspire à faire preuve d'humilité. Je suis convaincue que l'hégémonie politique ne résoudra pas l'équation. Quand deux tiers des citoyennes et des citoyens boudent les urnes, ça ressemble plus à une grève civique qu'à une fainéantise dominicale. Il faut donc savoir tirer les leçons qui s'imposent : accepter la confrontation de points de vue, comprendre que gérer en bon père de famille ne suffit plus, que les générations futures attendent un nouveau souffle pour la planète, considérer qu'un seul parti ou groupe de partis ne peut plus décider de tout. Il faut en permanence faire appel à l'intelligence des citoyennes et des citoyens pour prendre les décisions ensemble. »

En espérant que vous avez passé un bel été, je vous donne rendez-vous à la fête de la ville et des associations samedi 4 septembre.

Claire Charansonnet
Yerres en commun, la gauche rassemblée
Nous écrire : yerres-en-commun@orange.fr
Notre actualité sur internet : yerres-en-commun.monsite-orange.fr
et facebook : Yerres en commun.



Prêts !

Les violentes intempéries qui se sont produites en juin sur la Région parisienne et singulièrement sur l'Essonne, ne sont ni les premières, ni probablement les dernières. La soudaineté et l'importance de ces pluies nous rappellent que nous devons toujours être prêts à intervenir. Les services municipaux et notre Réserve civile communale ont remarquablement réagi. Je me suis pas ailleurs associé à d'autres maires du Département pour demander et obtenir la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Et pour lutter contre les inondations sur le long terme, des bassins de rétention ont été réalisés ces dernières années dans la ville, le dernier en date étant actuellement installé à l'angle des rues Paul Doumer et Raymond Poincaré. Des aménagements de même nature seront engagés à la jonction de Yerres et de Montgeron. Ces travaux, financés par le Syage, ont été décidés conjointement par la Ville et le syndicat mixte.

Être prêts, c'est aussi être capables de s'adapter et d'anticiper face aux enjeux et situations diverses que nous avons à gérer. Veiller à une ville apaisée, c'est sans cesse trouver des solutions. La crise sanitaire a démontré qu'à Yerres, nous étions prêts et solides pour agir avec rapidité, lucidité et efficacité, y compris en se substituant parfois aux autorités habituelles lorsque la situation l'exige.

Être prêts également à passer à autre chose, à relancer, à réinventer, à initier. L'été qui s'achève a été festif et dynamique avec l'installation d'une ferme pédagogique, la mise en place de nombreuses animations pour les enfants, l'organisation de cours de sport à l'île Panchout, la projection de séances de cinéma sous les étoiles dans l'écran du Parc Caillebotte, une exposition de premier plan à la Ferme ornée, le retour de nos guinguettes...

Être prêts à poursuivre l'embellissement de notre Ville avec les aménagements en cours à la Gare, au château Budé, au futur parc Budé, rue Charles de Gaulle, et l'ambitieux programme de rénovation de nos voiries. Prêts à soutenir nos commerçants comme nous le faisons sans relâche depuis des années. Prêts à réussir une belle rentrée scolaire au côté de notre communauté éducative. Prêts à accompagner les plus fragiles d'entre nous et tous ceux que la vie malmène. Prêts à aider nos associations à repartir du bon pied et je vous donne rendez-vous au Forum des Associations le samedi 4 septembre au CEC.

Bref, à Yerres, nous sommes prêts à relever tous les défis !

Fidèlement à vous.

Olivier Clodong
Maire
Conseiller départemental de l'Essonne



Numéro 269 septembre 2021

Journal d'information municipale distribué gratuitement dans tous les foyers yerrois.

Directeur de la publication : Clément Margueritte

Rédacteur en chef : Chrystel Borras

Rédaction : Anne Crétolle, Laurent Degradi, Julien Ceugnart

Maquette : Stéphane Becamel, Mickaël Barnier

Photographie : Service communication, Freepik

Impression : Imprimerie Municipale de Yerres

Tirage : 15 000 exemplaires

Renseignements : Hôtel de Ville - 01 69 49 76 00

Courriel : communication@yerres.fr

Dépôt légal : 3^{er} trimestre 2021 Imprimé avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.





AGENDA DU MOIS

Forum des associations

→ **SAMEDI 4 SEPTEMBRE**
CEC, STADE MOLLET
ET STADE LÉO LAGRANGE
10H-18H

Manifestations

Samedi 11 septembre

Place piétonne

Parvis du CEC, à 16h *Magis Bus (rock blues)*, à 17h30 *Alcarock (reprises pop rock)*

Dimanche 12 septembre

Fête paroissiale

Grange au Bois, messe en plein air à 10h30 suivie d'un repas sur place

Mardi 14 septembre

Café-débat Petite Enfance

La Parenfantine (80 rue de la Sablière), de 18h30 à 20h. Gratuit. Inscription au 01 69 49 76 91

Samedi 18 et dimanche 19 septembre

Journées du Patrimoine

Propriété Caillebotte et en ville
 Programme complet sur yerres.fr (voir page 9)

Samedi 18 septembre

Conférence « Yerres pendant la guerre de 1870 »

Par la Société d'Histoire d'Yerres. Salle de conférence du CEC, 15h. Gratuit

Samedi 18 septembre

Feu d'artifice (thème Disney)

21h30 : parc Caillebotte
 et guinguette avec le groupe Johan Morgan Orchestra de 15h à 19h

Samedi 18 septembre

Place piétonne

Parvis du CEC, à 16h *Mango Stickrice (pop rock)*, à 17h30 *No Name (cover acoustique)*

Dimanche 19 septembre

Vide grenier

Rue de l'Espérance, de 6h à 19h

Mardi 21 et samedi 25 septembre

Ateliers parents-enfants

La Parenfantine (80 rue de la Sablière), de 9h à 11h. Gratuit. Inscription au 01 69 49 76 91

Samedi 25 septembre

Opération « Nettoyons la forêt »

Bois de la Grange de 9h à 12h (voir page 2)

Samedi 25 septembre

Accueil des nouveaux Yerrois

Orangerie de la Grange au Bois, à 16h

Samedi 25 septembre

Place piétonne

Parvis du CEC, 16h *Parazar (reprises pop rock)*, 18h *Why Not Jazz (jazz)*

Dimanche 26 septembre

Vente au déballage

9, rue Saint Hubert

Expositions

Du samedi 18 septembre

au dimanche 26 septembre

Photographies de Damien Kesler

Salle André Malraux - 2, rue Max Bourgin. Horaires d'ouverture sur yerres.fr. Gratuit

Jusqu'au 3 octobre

Martin-Guillaume Biennais

Maison Caillebotte. Ouvert du mardi au dimanche de 14h à 18h30. Tarifs en page 16

Jusqu'au 24 octobre

Paul Durand-Ruel

et le post-impressionnisme

Ferme Ornée de la Propriété Caillebotte. Ouvert du mardi au dimanche de 14h à 18h30. Tarifs en page 16

Conférence « Paul Durand-Ruel par Paul-Louis Durand-Ruel », samedi 11 septembre à 15h, auditorium du CEC. Gratuit sur réservation au 01 80 37 20 61.

Visite-conférence de l'exposition par Claire Durand-Ruel Snollaerts, commissaire de l'exposition, samedi 25 septembre à 15h

Jusqu'au 24 octobre

Marie-Noëlle De La Poype

Orangerie de la Propriété Caillebotte. Ouvert du mardi au dimanche de 14h à 18h30. Gratuit

Cérémonies

Samedi 18 septembre

Cérémonie en hommage à François II Rákóczi

10h : messe à l'église Saint-Honest
 11h30 : cérémonie à la stèle Rákóczi

Samedi 25 septembre

Remise des médailles du Travail

Orangerie de la Grange au Bois, à 14h

Samedi 25 septembre

Journée Nationale des Harkis

Monuments aux Morts, 11h

Rendez-vous sportifs

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE

JOURNÉE DE LA RANDONNÉE

Avec le Rando Club Yerrois.

Parvis du CEC, à partir de 9h

FOOTBALL, RÉGIONAL 2

VYCAF - Courcouronnes

Stade Pierre Mollet, 15h

FOOTBALL, DÉPARTEMENTAL 5

Benfica Yerres - Itteville-Ballancourt

Stade Léo Lagrange, 15h



Spectacles au CEC

PATRICK BRUEL (variété française)
JEUDI 23 SEPTEMBRE À 20H30

JARRY (one-man show)
VENDREDI 24 SEPTEMBRE À 20H30

JEFF PANACLOC (spectacle ventriloque)
JEUDI 30 SEPTEMBRE À 20H30

Réservations auprès de la Sothey au CEC, 2 rue Marc Sangnier
 (du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30,
 le samedi de 9h30 à 12h30)
 par téléphone (01 69 02 34 35) ou Internet (<http://aggloculture.fr>).



Venez assister aux projections des films que vous aimez pour 6,50 € (tarif Val d'Yerros). Retrouvez la programmation : www.yerres.fr

Le cinéma a son propre site internet où vous pouvez vous inscrire à une liste de diffusion afin de recevoir le programme par courriel : www.cinema-paradiso.fr

FORUM

DES ASSOCIATIONS



SAM. 4 SEPTEMBRE 10H-18H

CEC

**STADE PIERRE MOLLET
STADE LÉO LAGRANGE**

YERRES 